Soustons, le 8 mars 2022

La Principale

A

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Classe à horaires aménagés musique « Jazz » au collège

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture, depuis la rentrée 2012, d'une classe à horaires aménagés, « option Jazz » au collège François Mitterrand de Soustons en partenariat avec le Conservatoire Départemental des Landes.

COLLEGE

François Mitterrand

1 Place Pierre BARRERE

BP 66

40141 Soustons Cedex

☎ 05 58 41 12 71

Courriel :

ce.0400728z@ac-bordeaux.fr

Cette option est ouverte aux enfants ayant une pratique musicale régulière (inscrits au conservatoire ou dans une école de musique).
Des élèves débutants peuvent aussi être admis, selon des critères de choix de l'instrument et de motivation de l'enfant. Pour aider à ce choix d'instrument, nous vous proposons, en cliquant sur ce lien, une présentation virtuelle des différents instruments proposés en CHAM Jazz.

La CHAM jazz permet aux élèves de poursuivre plus aisément leurs études musicales en parallèle avec leurs études générales.
Les élèves bénéficient d'un aménagement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.
La complémentarité de l'enseignement scolaire général et de l'enseignement musical est assurée par un travail en partenariat des professeurs du collège et des professeurs du conservatoire. Des objectifs communs sont fixés dans le projet de l'établissement.
Il ne s'agit en aucun cas d'une orientation. Tous les élèves de la CHAM ont accès aux filières de l'enseignement général et technologique à l'issue du collège.
La partie « pratique d'ensemble » sera orientée vers une initiation au Jazz.
Pour des raisons d'emploi du temps, le choix de la CHAM Jazz est incompatible avec toute autre option (Latin, Surf, DNL).

Une fiche de candidature pour la rentrée 2022-23 est jointe à ce courrier et doit être remise au secrétariat du collège **le 9 mai au plus tard** ou en le renvoyant au ce.0400728z@ac-bordeaux.fr

Afin de vous donner de plus amples informations et répondre à vos questions, nous vous proposerons une réunion d'information le 3 mai à 17H30 dans le cas où le protocole sanitaire nous le permet.

Par ailleurs, nous restons à votre disposition et vous invitons à contacter le secrétariat du Collège ou du Conservatoire.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

C. CARRERE-MEVEL — **Principale du collège**

A. BONTE — **Directeur du conservatoire**